



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 13 NOVEMBRE 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Grégory ANNETTA (PROVENCE RUGBY)

Provence Rugby / AS Béziers Hérault du vendredi 9 novembre 2018 (J11 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Provence Rugby / AS Béziers Hérault, M. Grégory ANNETTA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 29^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Grégory ANNETTA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 21 novembre 2018.

M. Grégory ANNETTA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Benoit LAROUSSE (RC MASSY ESSONNE)

RC Massy Essonne / Oyonnax Rugby du vendredi 9 novembre 2018 (J11 PRO D2)

Rapport des officiels

A l'issue de la rencontre RC Massy Essonne / Oyonnax Rugby, les arbitres n°4 et n°5 désignés sur la rencontre ont signalé, dans leurs rapports, le comportement de M. Benoit LAROUSSE, entraîneur du RC Massy Essonne.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Benoit LAROUSSE et le club du RC Massy Essonne sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 21 novembre 2018.

M. Benoit LAROUSSE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Paulin MITEV (RC MASSY ESSONNE)

RC Massy Essonne / Oyonnax Rugby du vendredi 9 novembre 2018 (J11 PRO D2)

Rapport des officiels

A l'issue de la rencontre RC Massy Essonne / Oyonnax Rugby, les arbitres n°4 et n°5 désignés sur la rencontre ont signalé, dans leurs rapports, le comportement de M. Paulin MITEV, soigneur du RC Massy Essonne.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Paulin MITEV et le club du RC Massy Essonne sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 21 novembre 2018.

M. Paulin MITEV n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

../..

LIGUE
NATIONALE



RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLOMIERS RUGBY

Colomiers Rugby / Stade Aurillacois Cantal Auvergne du vendredi 9 novembre 2018 (J11 PRO D2)

Rapports du Représentant fédéral et de l'arbitre

A la suite de la rencontre Colomiers Rugby / Stade Aurillacois Cantal Auvergne, les comportements de dirigeants et de joueurs de Colomiers Rugby ont été signalés par le représentant fédéral et par l'arbitre dans leurs rapports.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Colomiers Rugby est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 21 novembre 2018.

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

